FICHE DE DONNEES DE SECURITE
DISHWASH COMPACT

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial DISHWASH COMPACT
No du produit C039 EV
No Interne Special

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Détergent alcalin solide pour machines à laver la vaisselle ...

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur
Evans Vanodine International
Brierley Road
Walton Summit
Preston. PR5 8AH
Tel: 01772 322 200
Fax: 01772 626 000
qclab@evansvanodine.co.uk

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Nouvelles Fiches de Données de Sécurité ...- 8.30am to 4.45pm - 01772 322 200 - Mon to Fri Conseils techniques ... - 8.30am to 4.45pm - 01772 318 818 - Mon to Fri

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (1999/45/CEE) C;R35.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage

Corrosif

Phrases De Risque

R35	Provoque de graves brûlures.

Conseils De Prudence

S2	Conserver hors de la portée des enfants.
S36/37/39	Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/ du visage.
S26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S45	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

2.3. Autres dangers

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2. Mélanges

HYDROXYDE DE SODIUM		30-60%
No CAS : 1310-73-2	No CE : 215-185-5	Numéro D'Enregistrement: 01-2119457892-27-xxxx

Classification (CE 1272/2008)	Classification (67/548/CEE)
Skin Corr. 1A - H314	C;R35

MÉTASILICATE DE DISODIUM		10-20%
No CAS : 6834-92-0	No CE : 229-912-9	

Classification (CE 1272/2008)	Classification (67/548/CEE)
Skin Corr. 1B - H314	C;R34
STOT Single 3 - H335	Xi;R37

CARBONATE DE SODIUM		10-20%
No CAS : 497-19-8	No CE : 207-838-8	

Classification (CE 1272/2008)	Classification (67/548/CEE)
Eye Irrit. 2 - H319	Xi;R36

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Inhalation
Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Consulter un médecin si les troubles persistent.
Ingestion
NE PAS FAIRE VOMIR ! Rincer soigneusement la bouche. Boire quelques verres d'eau ou de lait. Consulter immédiatement un médecin !
Contact avec la peau
Laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon. Consulter rapidement un médecin si les symptômes surviennent après le lavage.
Contact avec les yeux
Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Consulter immédiatement un médecin. Continuer à rincer.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Informations générales
La gravité des symptômes décrits varie en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
Inhalation
Irritation du nez, de la gorge et des voies aériennes.
Ingestion
Peut provoquer des brûlures chimiques dans la bouche et la gorge.
Contact avec la peau
Douleur brûlante et lésions corrosives graves de la peau. Peut causer de graves brûlures chimiques de la peau.
Contact avec les yeux
Irritation grave des yeux et des muqueuses, y compris brûlage et larmoiement. Lésions de la cornée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de manière symptomatique.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

Ce produit est ininflammable. Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques particuliers

En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz nocifs peuvent se produire.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection pour le personnel de lutte contre le feu

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité.
Éviter l'inhalation de poussières.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

IMMÉDIATEMENT avertir l'autorité nationale sur l'environnement aquatique ou une autre autorité compétente en cas de déversements ou émissions dans les réseaux d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

De petites quantités peuvent être déversées dans l'égout avec beaucoup d'eau. Déversements importants : Ramasser avec un aspirateur ou un solide absorbant, conserver dans des récipients fermés pour élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Porter des gants et des lunettes de protection et un vêtement de protection spécial. Éviter l'inhalation de poussières.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en détail à la Section 1.2.

Mode D'Emploi

Voir la feuille de l'information produit et étiquette pour l'usage détaillé de ce produit.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Appellation	NORME	VME - 8 Hrs		VLE - 15 Min		Obs.
CARBONATE DE SODIUM	WEL		5 mg/m3			
HYDROXYDE DE SODIUM	VLEP		2 mg/m3			

WEL = Workplace Exposure Limit.
VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipements de protection

Mesures d'ingénierie
Sans objet
Protection respiratoire
Une protection respiratoire n'est pas requise.
Protection des mains
Porter des gants de protection. Les gants en caoutchouc.
Protection des yeux
Porter des lunettes de sécurité approuvées ou un masque facial.
Autres Mesures De Protection
Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec la peau.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Solide
Couleur	Blanc.
Odeur	Inodore.
Solubilité	Soluble dans l'eau.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition (°C)	N/A
Point de fusion (°C)	N/A
Densité relative	N/A
Valeur pH, Solution Diluée	13.00 @ 1%
Point d'éclair (°C)	N/A

9.2. Autres informations

Aucune.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Réagit violemment avec les acides forts.

10.2. Stabilité chimique

Aucuns problèmes de stabilité particuliers.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Voir les articles 10.1, 10.4 & 10.5

10.4. Conditions à éviter

Eau, humidité, acides et échauffement.

10.5. Matières incompatibles

Matières À Éviter
Acides forts. Aluminium, Tin, Zinc et alloys.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Comme conséquence de la décomposition thermique, des produits dangereux peuvent se former: oxydes de phosphore ...

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations toxicologiques
Nous n'avons pas effectué de tests sur les animaux, donc nous n'avons pas de données toxicologiques spécifiquement pour ce produit. Les données toxicologiques, où fournies par le fabricant de matières premières, peuvent être mis à disposition sur demande...

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité
Le produit peut affecter l'alcali (le facteur pH) de l'eau, avec un risque d'effets nocifs pour les organismes aquatiques.

12.1. Toxicité

Nous n'avons pas effectué de tests aquatiques, donc nous n'avons pas de données de toxicité aquatique spécifiquement pour ce produit. Les données de toxicité aquatique, où fournies par le fabricant de matière première pour les ingrédients avec la toxicité aquatique, peuvent être mis à disposition sur demande...

12.2. Persistance et dégradabilité

Dégradabilité
Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bio-accumulation
Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité :
Pas connu.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Pas connu.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Jetez les solutions utilisées a l'égout. De petites quantités peuvent être mélangées avec de l'eau et jetées à l'égout. Les volumes plus importants doivent être envoyés à une décharge approuvée pour élimination.
S'assurer que les récipients sont vides avant rejet.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

No. UN (ADR/RID/ADN)	3262
No. UN (IMDG)	3262
No. UN (ICAO)	3262

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle de transport	CORROSIVE SOLID, BASIC, INORGANIC N.O.S. (sodium hydroxide, solid)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID/ADN	Classe 8 - Matières corrosives.
Classe IMDG	Class 8: Corrosive substances.
Classe/Division ICAO	Class 8: Corrosive substances.

Étiquettes De Transport

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage ADR/RID/ADN	II
Groupe d'emballage IMDG	II
Groupe d'emballage ICAO	II

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance Dangereuse Pour L'Environnement/Polluant Marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EMS	F-A, S-B
Code restriction de tunnel	(E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Sans objet pour le produit emballé...

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE
Fiche de données de sécurité préparée conformément à REACH règlement (UE) n ° 453/2010 (qui modifie le règlement (CE) n ° 1907/2006)... Le produit est aussi classé dans la directive 1999/45/CE CHIP classification, l'emballage et l'étiquetage des préparations dangereuses ... Les ingrédients sont indiqués avec classement dans les deux CHIP - Directive 67/548/CEE - classification, l'emballage et l'étiquetage des substances dangereuses et de la réglementation GHS/CLP- (CE) n ° 1272/2008 classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique a été réalisée comme non applicable car ce produit est un mélange ...

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Références Littéraires
Fiche de Données de Sécurité, Divers. fabricants... CLP classe - Tableau 3.1 Liste de classification et d'étiquetage harmonisés de substances dangereuses ... CHIP classe - Tableau 3.2 La liste de classification et d'étiquetage harmonisés de substances dangereuses de l'annexe I de la directive 67/548/EEC ...

Commentaires De Mise À Jour
Nouveau produit ...

Date de révision	03/02/14
Révision	Issue 1
État De La Fiche De Sécurité	Les phrases de risque / Mentions de danger énumérées ci-dessous dans la présente section n ° 16 se rapportent aux matières premières (ingrédients) dans le produit (comme indiqué à la section 3) et non le produit lui-même. Pour des phrases de risque / Mentions de danger relatives à ce produit, consulter la section 2...

Phrases - R (Texte Intégral)

R37	Irritant pour les voies respiratoires.
R36	Irritant pour les yeux.
R35	Provoque de graves brûlures.
R34	Provoque des brûlures.

Mentions De Danger Completes

H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.